

Procès-verbal CONSEIL D'ECOLE

Ecole : élémentaire publique Benoîte Groult

Date et heure de début : mardi 23 juin 2020 à 18 h 00

1. Participants

Membres du conseil présents		Personnes invitées
Nom		Nom et fonction
Les représentants élus des parents	Mme Robic, , Mme Le Bloa J., Mme Le Bloa G., Mme Simono	
Les représentants de la municipalité	Mme Cadet, Mme Fauque	
Le Délégué Départemental de l'Education Nationale	Mme Dedourge	
L'Inspecteur de l'Education Nationale		
Les enseignants	Mme Ficamos, Mme Couet, Mme Morlec, Mme Gouriou, Mme Keraval,	

Absence(s) excusée(s)	Mme Decemme (IEN), M Le Maire, Mme Michel (parent) M. Dagorn (enseignant) Mme Guillou (DDEN)
-----------------------	--

2. Ordre du jour

- **Approbation de la séance** du 03 /03 / 2020 lors de l'envoi par mail.
- **Bilan de la période de la crise sanitaire**

Pendant le confinement : du 16 mars au 11 mai

La continuité pédagogique :

Dès l'annonce de la fermeture de l'école, l'équipe enseignante, le vendredi 13 mars, a donné aux élèves un maximum de documents de travail. Sur le site internet de l'école, chaque enseignante indiquait le programme de travail du jour ou de la semaine. Les élèves étaient invités à renvoyer leur travail pour correction dans les classes de CP et de CE1 tandis qu'ils disposaient des corrections pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 plus autonomes. Un contact téléphonique a été effectué avec les familles qui ne faisaient pas de retour afin de connaître les motifs et s'assurer de la continuité de travail qui était assurée à la maison.

Aucune famille n'a signalé d'impossibilité de se connecter. Les familles qui ne disposaient pas d'imprimante ont pu récupérer les documents papier lors de rendez-vous convenus.

Les contacts ont été très fréquents avec les élèves : mails, appels, classes virtuelles

Les retours ont été très réguliers jusqu'aux vacances de Pâques et en léger recul après.

Aucun élève complètement décrocheur n'a été repéré.

Durant cette période, l'équipe enseignante a proposé le week-end du 28/29 mars une P'tite Lessive sur le thème « Fleurir ensemble ». Les productions ont été accrochées aux portails, fenêtres ou clôtures puis valorisées sur le site internet de l'école.

La communication aux familles :

L'échange par mail et l'utilisation du site internet ont été les médias privilégiés durant cette période. Les informations ont régulièrement évolué et la communication a parfois pu paraître cacophonique et contradictoire mais cela est lié à la volonté de tenir les familles informées. Certaines familles ont eu à récupérer les informations basculées dans leurs spams.

L'accueil des enfants des personnels nécessaires à la gestion de la crise :

Là encore, les conditions ont régulièrement évolué. L'accueil s'est déroulé à l'école ou au Balafenn pendant une quatorzaine. Des membres du service jeunesse et des enseignants se sont relayés pour assurer cet accueil et faire travailler les élèves présents durant ces journées. Ce dispositif a concerné 8 à 10 enfants de la commune pour la partie élémentaire majoritairement des élèves de l'école Benoite Groult.

L'équipe enseignante souligne l'inscription régulièrement des collègues des autres écoles dans le planning d'accueil. Elle remercie particulièrement la disponibilité des enseignantes de l'école privée présentes alors qu'elles n'ont jamais eu d'élève de leur école.

Pendant le déconfinement : du 11 mai au 22 juin

L'organisation du temps scolaire :

Afin de permettre l'organisation de la désinfection entre la rotation des groupes répartis sur la semaine, une demande de dérogation provisoire a été envoyée à la Directrice Académique afin d'avoir classe 4 jours par semaine. Cette dérogation est appliquée jusqu'au 3 juillet 2020. La rentrée 2020 est donc prévue à 4 jours et demi.

Les conditions d'accueil :

Le protocole sanitaire nous contraignait à accueillir un nombre limité d'élèves (12 dans chaque classe, sauf en CM1 à 15 car la superficie de la classe le permettait). Les entrées dans l'école ont été démultipliées ainsi que les zones de récréation. Des couloirs de circulation ont été mis en place. Les élèves faisaient des lavages de mains réguliers et les tables, les toilettes et les zones de passage et de contact étaient régulièrement désinfectées.

La réactivité et la disponibilité des services jeunesse et technique est à saluer car cette aide nous a permis d'être opérationnels dès le mardi 12 mai offrant ainsi un retour possible pour 73 % de nos élèves.

Les élèves dont les parents faisaient partie des personnels nécessaires à la gestion de crise ont été accueillis jusqu'à parfois 4 jours par semaine selon les besoins de garde des familles tandis que les autres élèves étaient en classe deux jours et continuaient le travail à la maison les deux autres jours. Le planning de présence des élèves a tenu compte des contraintes liées à des demandes de jours de présence particuliers formulées par les familles et des fratries.

Le taux de retour :

Toutes les familles qui ont formulé progressivement une demande de retour à l'école ont obtenu une place pour leur enfant.

Effectif de la classe	Effectif du retour
23 CP	19

24 CE1	21
22 CE2	18
17 CM1	16
23 CM2	22

Le premier recensement d'intentions a permis au départ une prise en charge de l'ensemble des CM1 volontaires sur les 4 jours. Puis, au second recensement, le seuil de 15 a été dépassé obligeant ainsi à scinder le groupe en deux. Cela a permis de créer des places pour l'accueil d'élèves de CE1 et CM2 dont les parents étaient listés nécessaires à la gestion de la crise.

88 % des élèves sont revenus à l'école.

Des infirmières scolaires de lycée sont venues animer une séance sur le virus et les gestes barrières dans chaque classe.

Depuis la phase de retour à la « normale » : à partir du 22 juin

Le retour à l'école de tous les élèves est obligatoire et selon les règles de présence normales.

Une nouvelle version du protocole sanitaire indique qu'il faut désormais respecter la distance d'un mètre latéral entre chaque élève. Les gestes barrières et les lavages de mains réguliers restent de rigueur. Seule une famille maintient son enfant à la maison. Nous sommes dans l'attente d'une attestation médicale.

Le nettoyage régulier des tables et zones de contact se poursuit jusqu'au 3 juillet

Le LSU (articles D 311-6 et D 311-7 du code de l'éducation) est l'outil principal et obligatoire qui rend compte aux parents des progrès et des acquis de leur enfant. Sa consultation devrait se faire en ligne mais les parents ne parviennent pas à s'y connecter.

Bien entendu, il ne pourra être complété au terme de cette année scolaire avec la même exhaustivité que les années antérieures.

Les compétences travaillées seront notifiées et accompagnées d'appréciations et de conseils mais ne feront pas l'objet d'un positionnement évaluatif systématique des acquis. Les domaines du français et des maths apparaitront non évalués tandis que les autres domaines seront non atteints car l'enseignement à distance ne permettait pas de travailler pleinement ces domaines.

Informations été 2020

L'opération vacances apprenantes a pour objectif de répondre au besoin d'expériences collectives, de partage et de remobilisation des savoirs après la période de confinement qu'a connu notre pays. Les enfants et les jeunes les plus privés de ces apports doivent se voir proposer une offre d'activités spécifique et renouvelée.

L'opération vacances apprenantes repose sur plusieurs dispositifs allant de l'école ouverte à des séjours en colonies de vacances, dans le respect des consignes sanitaires. Les objectifs et points communs sont le renforcement des apprentissages, la culture, le sport et le développement durable.

Une information détaillée est consultable sur le site du Ministère.

<https://www.education.gouv.fr/coloniesapprenantes>

Cette offre ne concerne pas notre commune.

La communauté de communes est confrontée à un afflux important de demandes de prise en charge. Elle a une capacité de 110 places et a déjà reçu 130 dossiers dont 40 concernant des enfants cloharsiens. Aussi, l'école accueillera ces enfants durant le mois de juillet. Les salles utilisées seront les classes de TPS/PS, PS/MS, les accueils périscolaires et la salle d'atelier à l'étage de l'élémentaire. Le choix s'est porté sur les écoles Pierre Tal Coat et Benoite Groult car le site de Saint Jacques ne disposaient pas de sanitaires répondant aux contraintes du protocole sanitaire et l'école de Saint Maudet accueille déjà la gendarmerie.

Localement, des dispositifs Stage de réussite sont proposés afin de répondre aux difficultés rencontrées par certains de nos élèves de CM1 et CM2 dans la maîtrise des apprentissages fondamentaux pendant les congés d'été, en juillet (du 6 au 10) et en août (du 25 au 28).

<https://www.education.gouv.fr/les-stages-de-reussite-1121>

Ces stages sont proposés 3h00 par jour le matin. La participation des élèves doit être volontaire et est soumise à l'accord des parents. Selon les inscriptions et les enseignants volontaires, ces stages peuvent avoir lieu à l'école ou dans une autre école du secteur.

- **Projets 2019 2020**

Entre le second conseil d'école et la fermeture, les élèves ont expérimenté la semaine des maths à travers la thématique « Mettons en scène les mathématiques ». Des activités étaient proposées pour donner une image actuelle, vivante et attractive. Elles faisaient du lien entre les maths et la magie, le corps...

Le dispositif Dis-moi ton livre s'est poursuivi pendant le confinement. Les élèves ont pu découvrir les ouvrages par l'intermédiaire de leur enseignante ou du blog de Dis-moi ton livre qui en présentait la lecture à voix haute. Une procédure de vote numérique a été mise en place. Le palmarès sera annoncé prochainement.

- **Projections sur la rentrée 2020**

Effectifs et répartition

CP : 17 dont 2 nouveaux

CE1 : 23

CE2 : 24

CM1 : 23 (un déménagement en fin de CE2 et 2 nouveaux)

CM2 : 17

Soit un total de 103 élèves.

Les projets

Depuis le début de l'année, les élèves ont réfléchi sur l'espace de la cour de récréation.

Ce travail était accompagné par deux professionnels du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement.). Répartis en groupes de travail inter-niveau, ils ont questionné des problématiques variées et présenté, lors du dernier conseil d'école, l'avancée du projet en prenant appui sur la vue aérienne et certaines photographies de réalisations ou matériels. Nous souhaitons poursuivre ce projet l'an prochain car aucune action n'a pu être finalisée. L'équipe enseignante est en attente d'un retour de l'architecte et du paysagiste.

Une demande d'intervenant pour un projet danse a été formulée. La thématique de création est orientée sur les quatre éléments. Ce projet concerne l'ensemble des classes du CP au CM2. L'équipe attend un retour du Conservatoire.

Le dossier de labellisation pour l'AME a été complété en ligne. Il recensait les étapes et réalisations du projet. Concernant ce travail, beaucoup d'éléments n'avaient pu être réalisés suite aux conditions sanitaires. L'étude de ce dossier positionne ce dispositif pour l'école comme AME « en devenir »

La classe transplantée qui devait concerner les élèves de CE1 n'a pas eu lieu et nous ne sommes pas en mesure aujourd'hui d'annoncer si elle aura lieu l'an prochain et dans quelles conditions. La structure ne rembourse pas l'acompte. Les familles vont être remboursées par l'Amicale Laïque.

- **La parole aux représentants d'élèves**

Mme Simono questionne la municipalité sur l'emplacement des poubelles sur le côté de l'école. Cette zone est désormais une zone de passage fréquentée par les enfants et leur famille mais beaucoup de déchets jonchent parfois le sol. La municipalité prend note de cette remarque.

Clôture de la séance par la présidente à 19 h 15.

Le 30 / 06 / 2020 à Clohars-Carnoët

La directrice de l'école, présidente de séance

Nom, prénom et signature

Ficamos Solène

Le secrétaire de séance

Nom, prénom et signature

Gouriou Béatrice